



Erreur de facturation

Par Issam, le **19/04/2019** à **11:35**

Bonjour,

Notre entreprise a commis une erreur de facturation vis avis de son client qui a généré un manque à gagner important.

Nous avons réclamé le montant généré par cette erreur à notre client en s'appuyant sur le contrat et des documents probants.

Notre client reconnaît l'erreur mais il refuse de payer la totalité du montant, il propose de payer 50%, sinon on va au tribunal.

Quelles sont les chances de notre entreprise de gagner gain de cause sachant que nous disposons de toutes les justifications commerciales et juridiques démontrer cette erreur et aussi toute en achat que l'erreur elle coure depuis 4 ans (est ce qu'il y a un problème de prescription?).

Merci d'avance